

## **Rapport du comité de promotion et de développement du marché**

Le comité de promotion et de développement du marché de l'OIAC s'est réuni le jeudi 22 novembre 2018, à l'hôtel Nomad de Libreville en République du Gabon, sous la présidence de M. Enosh AKUMA du Kenya.

Les pays membres suivant étaient représentés : Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, République de Guinée, Kenya, République démocratique du Congo, Togo et Ouganda.

L'ordre du jour a été adopté tel que présenté. Après la présentation du rapport du comité de promotion et développement, des discussions ont suivi et les recommandations suivantes ont été formulées :

- Les actions recommandées lors de la dernière réunion doivent être mises en œuvre à la fois par le Secrétariat et les pays membres,
- Le Secrétariat doit élaborer un rapport en fonction des actions spécifiques et des pays membre puis le mettre à la disposition de tous les membres du comité pour évaluer le travail abattu et celui qui reste encore à abattre,
- Mettre le rapport à la disposition des délégués à l'avance pour un meilleur examen du document,
- Élaborer un questionnaire afin de mieux évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations,
- Le Secrétariat général est invité à extraire les actions qui ne nécessitent pas d'investissement financier et à les partager avec les pays membres pour qu'ils puissent commencer à travailler et à partager leur expérience entre eux,
- Le Secrétariat général est invité à élaborer une matrice des responsabilités des actions à entreprendre,
- Les pays membres doivent fournir des informations sur la base d'un calendrier établi par le Secrétariat général,
- Envoyer périodiquement des rappels aux pays membres pour que leurs actions soient entreprises par les secteurs public et privé,
- Les pays membres doivent aider le Secrétariat général à atteindre l'objectif de l'Organisation,
- Le Secrétariat général est invité à élaborer un modèle sur l'état d'avancement des activités et chaque pays membre doivent fournir une personne de contact pour travailler avec le Secrétariat sur une base trimestrielle.

La présentation de la Revue du marché a mis en évidence 5 points, notamment la production, les stocks mondiaux de café vert, les exportations, la consommation mondiale de café, les prix mondiaux du café et les recommandations suivantes ont été formulées :

- Rendre compte périodiquement de la revue du marché,

- Promouvoir la consommation locale de café,
- Effectuer une analyse du marché en même temps que la revue de marché,
- Développer le commerce intra-africain,
- Tous les pays membres doivent s'engager à soumettre des données au Secrétariat général sur demande,
- Traduire les plans en actions,
- Réviser les outils de collecte de données,

Bien que l'OIAC soit confrontée à des difficultés financières, le Secrétariat a remercié les délégués, a pris bonne note de ces recommandations et s'est engagé à travailler en vue de mieux soutenir les pays membres et améliorer la chaîne de valeur du café africain.

-